

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé :	<b>Date</b> 25.04.2016	<b>Heure</b> 23h56	<b>Numéro</b> 16.340	<b>Département(s)</b> DJSC
	Annule et remplace			

**Auteur(s) : Groupe libéral-radical**

**Titre :**  
**Séquestre sur salaire des mauvais payeurs frontaliers**

**Contenu :**

Récemment, la RTS nous apprenait que l'office des véhicules du canton du Jura procède depuis plus d'un an au séquestre sur salaire des émoluments qui ne sont pas payés par les frontaliers. En 2015, ce sont une quarantaine de frontaliers qui ont omis de payer leur facture suite à une amende, un avertissement ou une interdiction de circuler. Concrètement, l'office des véhicules du canton du Jura passe par la Confédération (Secrétariat d'État aux migrations) pour obtenir l'identité de l'employeur du frontalier indélicat. Il procède ensuite au séquestre sur salaire.

La méthode porte ses fruits: d'une part, près de 40% des demandes de séquestre sont couronnées de succès; d'autre part, les personnes tiennent probablement compte de cette menace, ce qui limitera à terme ce type de problème.

Comment le canton de Neuchâtel procède-t-il dans des cas de figure similaires? Les services cantonaux chargés du recouvrement des créances pourraient-ils utiliser le même procédé pour recouvrer les créances impayées des frontaliers?

Le Conseil d'État peut-il chiffrer le montant des impayés, tous services confondus, dont se sont rendus coupables des frontaliers, afin de déterminer si la mise en œuvre d'une procédure de séquestre sur salaire pourrait être justifiée, tant du point de vue de l'égalité de traitement entre débiteurs suisses et débiteurs frontaliers que du point de vue financier?

**Réponse écrite demandée:**  Oui  Non

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**  
Fabio Bongiovanni

<b>Autres signataires (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>
Claude Guinand	Pierre-André Steiner	Olivier Haussener
Olivier Lebeau	Hermann Frick	Caroline Gueissaz
Didier Boillat	Etienne Robert-Grandpierre	Patrice Zürcher
Nicolas Ruedin	Laurent Schmid	Jean-Frédéric de Montmollin
Alain Gerber	Dominique Lauener	André Obrist
Boris Keller	François Kistler	Yann Sunier
Yves Fatton	Christian Hostettler	Béatrice Haeny
Andreas Jurt	Mary-Claude Fallet	Pascal Sandoz
Sandra Menoud	Jean-Claude Guyot	Xavier Hüther
Jean-Paul Wettstein	Jean-Bernard Steudler	Sylvia Morel
Damien Humbert-Droz	Daniel Geiser	Marc-André Nardin
Bernard Schumacher	Philippe Haeberli	Josette Frésard
Michel Zurbuchen	Stéphane Rosselet	Jean-Bernard Wälti